



ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF

Rapport d'entretien

A renvoyer par mail avant le 31 mars 2010 à g-magotte@ugsel.scolanet.org

Nom de l'établissement *Collège Sainte Jeanne d'Arc*

Adresse *293, rue S.G de La Roque – 60600 AGNETZ*

Caractéristiques de l'établissement *Collège de 600 élèves*

Nom du chef d'établissement *Etienne ANCELIN*

Nom et fonction du contact (si différent du C.E.)

Téléphone du contact *03 44 50 05 24*

Mail du contact *secretariat@sj-agnetz.fr*

Nom du Référent *Etienne ANCELIN*

Joindre à ce rapport le dossier de demande de subvention déposé auprès de la commission CAEC

1 – L'ÉLABORATION DU PROJET 2008-2009

1.1. Constats ayant généré le projet

- Des emplois du temps anarchiques et peu-respectueux des rythmes des élèves
- La difficulté en 6^{ème} et 5^{ème} de faire cours après en fin de journée.
- L'expérimentation très positive de quelques classes à thème depuis 5 ans
- La difficulté pour nos élèves de faire des activités sportives ou culturelles compte tenu de leur temps de transport quotidien pour venir au collège.
- Une grosse contrainte : 70 % des élèves repartent à 16h45 en transport en commun.

1.2. Le cœur du projet

- Une réorganisation complète des emplois du temps qui libère tous les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} de 15h45 à 16h45 pour participer à des ateliers sportifs, culturels ou de soutien scolaire.
- La mise en place d'un thème culturel ou sportif pour chaque classe de 6^{ème} et de 5^{ème}.

1.3. Inscription de ce projet dans l'établissement

- Ce projet a été mené et adopté par le Conseil d'établissement, il s'appuie sur les conclusions d'une étude menée par le Conseil d'établissement sur les rythmes scolaires dans notre collège.

- Ce fut aussi l'officialisation ou la reconnaissance de choses qui existaient déjà et qui ont trouvé un statut, un cadre et un financement.

1.4. Les acteurs de l'élaboration du projet

- L'équipe de direction
- Les professeurs responsables de niveau pour la coordination.par niveau
- Les professeurs principaux.
- Les partenaires divers :
 - Théâtre de Beauvais
 - Club de Football
 - Club de Handball
 - Club de Tennis
 - Conseil Général ...

1.5. L'organisation des activités

- Une réorganisation complète des emplois du temps qui libère tous les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} de 15h45 à 16h45 pour participer à des ateliers sportifs, culturels ou de soutien scolaire.
- L'élève choisit un thème, sportif ou culturel, à l'entrée au collège pour la classe de 6^{ème}, en fin de 6^{ème} pour l'entrée en classe de 5^{ème}
 - Thèmes de 6^{ème} :
 - Développement Durable
 - Culture Anglaise
 - Sport
 - Architecture (maquette du collège)
 - Patrimoine Picardie
 - Thèmes de 5^{ème} :
 - Brocéliande
 - Architecture du Moyen-âge (les cathédrales gothiques)
 - Sport
 - Théâtre
 - Culture Allemande

Chaque classe travaille une heure par semaine sur ce thème avec le **professeur principal**, plus des temps forts, visites, ½ journées ou voyages scolaires selon les thèmes. Pour le thème sportif les élèves ont 2 séances de 1h30 par semaine.

- Chaque classe de 6^{ème} et de 5^{ème} à une heure en fin de journée par semaine consacrée à l'aide aux devoirs avec 2 professeurs.
 - 1 professeur en accompagnement scolaire, **le professeur principal**
 - 1 professeur en aide aux devoirs pour les élèves en difficulté volontaires
- Le **professeur principal** prend les élèves 1 semaine sur 2 en vie de classe pour la troisième journée. L'autre semaine les élèves sont en étude
- La quatrième journée, les élèves ont catéchisme pour ceux qui le souhaitent ou étude pour les autres.
- Chaque jour un surveillant (parfois 2) prend un groupe d'élève en difficulté pour de l'aide aux devoirs sur ce même horaire

1.6. Les moyens supplémentaires

Pour mettre en place cela on été utilisés en synergie :

- les moyens horaires :
 - de la DGH,
 - les HSE accompagnement éducatif,
 - l'heure d'accompagnement en 6^{ème},
 - les heures de soutien aux élèves en difficulté
- les moyens financiers :
 - subvention accompagnement éducatif Ministère de l'E.N.
 - contribution des familles
 - CNDS par l'intermédiaire de conventions mises en place avec les clubs sportifs
 - Subvention du Conseil Général pour le développement culturel

1.7. Le dispositif de régulation et d'évaluation

- Equipe de direction
- Journée pédagogique
- Conseil d'établissement.
 - Evaluation statistique des résultats scolaires par comparaison de l'évolution annuelle des moyennes de classes.
 - Evaluation par analyse des ressentis familles, élèves et professeurs.

2 - LA MISE EN ŒUVRE ET SES EFFETS

2.1. La mise en œuvre et ses adaptations

- Une mise en œuvre qui a bouleversé les habitudes de la communauté éducative par les nouveaux horaires et qui a nécessité de petites adaptations pour pouvoir gérer les 2 niveaux complets en fin de journée.
 - Beaucoup de réalisations :
 - Une haie plantée par la classe développement durable
 - Une maquette du collège réalisée par la classe architecture
 - Une pièce de théâtre produite par la classe Théâtre
 - ...
- Tout ceci exposé lors d'une journée « portes ouvertes »

2.2. Les effets produits sur les acteurs

- Un effet très positif sur les ambiances de classe, notion de classe en projet.
- Un rôle de professeur principal amplifié :
 - avec une meilleure connaissance de ses élèves
 - avec une relation totalement modifiée (partage de passion avec ses élèves)
- Des élèves impliqués pour leur classe, pour leur projet

- Un constat statistique probant et inédit : des moyennes de classe qui progressent du 1^{er} au 2^{ème} puis au 3^{ème} trimestre dans toutes les classes de 6^{ème}

2.3. La communication

- Par le site du collège
- Par une présentation aux familles du nouveau fonctionnement de l'établissement
- Par une présentation des thèmes aux parents et aux élèves en fin de 6^{ème}
- Par une présentation des thèmes à l'inscription en 6^{ème}

3 - LA POURSUITE DU PROJET EN 2009-2010

- Un projet qui a été reconduit et étoffé en 2009-2010.
 - La mise en place a été étendue aux élèves de 4^{ème} à raison d'une fois par semaine
-